



L'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT), par le biais de l'[Institut National des Postes et Télécommunications \(INPT\)](#), forme des ressources humaines de haut niveau, dotées des compétences nécessaires pour participer efficacement au développement du secteur des technologies de l'information.

La formation, un enjeu à adresser en priorité

Des femmes et des hommes qualifiés, dotés de compétences techniques pointues et formés à faire face aux problématiques du secteur qu'elles soient technologiques, juridiques ou économiques, tel est le défi à relever pour garantir un développement pérenne des télécommunications au Maroc.

Aussi, ériger le Royaume en tant que plateforme technologique de premier plan dans la région, attractive pour les acteurs économiques étrangers, passe la formation de cadres et d'ingénieurs de haut niveau, à même de conjuguer performances technologiques et résultats économiques.

Un engagement pour l'excellence

Inscrits dans un processus d'amélioration continue, les programmes de formation proposés par l'INPT sont constamment mis à jour et adaptés aux différentes évolutions du secteur des technologies de l'information.

Des cursus en ligne avec les exigences sectorielles, une écoute active des acteurs, une équipe formatrice du plus haut niveau, garantissent d'excellentes conditions de formation, à même de doter le secteur des télécoms et le marché de l'emploi des ressources clés, capables d'en assurer le développement pérenne.

Une participation active à l'initiative 10.000 ingénieurs

L'INPT participe activement à l'initiative nationale « 10 000 ingénieurs » lancée par le Gouvernement dans le cadre du programme « Emergence ». Cette action, inscrite dans la politique gouvernementale globale de développement du secteur des technologies de l'information, a pour principal objectif de doter le secteur des ressources humaines nécessaires pour répondre aux besoins nés de la croissance économique en général, et de l'offshoring en particulier.

L'INPT a réalisé son engagement de croissance de ses effectifs avec une première promotion de 200 lauréats en 2009 avec une année d'avance sur le contrat programme. D'autres actions peuvent également être citées dans ce sens :

- L'augmentation des effectifs de chaque promotion à plus de 200 élèves ;
- Le recrutement de professeurs enseignants, en doublant les effectifs permanents ;
- Le renforcement du corps administratif ;
- La mise en place d'un système d'information pour la gestion des affaires estudiantines ;
- La réorganisation de l'établissement avec l'introduction de nouvelles entités ;
- La mise en place d'une charte qualité.

Enjeux: [Formation](#)

Source URL: <https://www.anrt.ma/content/formation#comment-0>